	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.03.2017
	Date d'impression: 24.08.2018
	Numéro de la FDS: 00000259010
Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE 752591	Version: 2.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_BE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ MOTOR START
LIQUIDE DE DÉMARRAGE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Carburants et additifs pour carburants

<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p> <p>SDS@valvoline.com</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence +1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 070/245.245</p> <p>Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p>
--	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable.
	H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Toxicité chronique pour le milieu
aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
Prévention:
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Intervention:
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

P332 + P313

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Stockage:

P405

Garder sous clef.

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

oxyde de diéthyle

naphta léger (pétrole), hydrotraité

2-méthylpentane

pentane

n-hexane

2.3 Autres dangers**Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
oxyde de diéthyle	60-29-7 200-467-2	Flam. Liq.1; H224 Acute Tox.4; H302 STOT SE3; H336	>= 40,00 - < 50,00
naphta léger (pétrole), hydrotraité	265-151-9 01-2119475514-35-xxxx	Flam. Liq.2; H225 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 20,00 - < 25,00
2-méthylpentane	107-83-5 203-523-4	Flam. Liq.2; H225 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304	>= 10,00 - < 15,00


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

		Aquatic Chronic2; H411	
pentane	109-66-0 203-692-4 01-2119459286-30-xxxx	Flam. Liq.1; H224 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 5,00 - < 10,00
n-hexane	110-54-3 203-777-6	Flam. Liq.2; H225 Repr.2; H361 STOT SE3; H336 STOT RE2; H373 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411 Skin Irrit.2; H315	>= 1,00 - < 2,50
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
propane	74-98-6 200-827-9 01-2119486944-21-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 40,00 - < 50,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
 Ne PAS faire vomir.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
 troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)
 irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
 pouls irrégulier

Risques :
 L'inhalation de fortes concentrations de ce matériau, ce qui peut se produire dans les espaces confinés ou lors d'un abus volontaire, peut entraîner des arythmies cardiaques. Les sympathomimétiques peuvent provoquer des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à ce matériau. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
 Eau pulvérisée
 Mousse
 Mousse résistant à l'alcool
 Dioxyde de carbone (CO2)
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Hydrocarbures

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. Le récipient vide est dangereux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Équipement de protection individuel, voir section 8. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

aires de stockage et les
conteneurs

lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C.
Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après
usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des
objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans
un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout
récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout
écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Défense de fumer.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé
selon les prescriptions.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
oxyde de diéthyle	60-29-7	STEL	200 ppm 616 mg/m ³	2000/39/EC
		TWA	100 ppm 308 mg/m ³	2000/39/EC
		VLE 8 hr	100 ppm 308 mg/m ³	BE OEL
		VLE 15 min	200 ppm 616 mg/m ³	BE OEL
propane	74-98-6	VLE 8 hr (gaz)	1.000 ppm gaz	BE OEL
2-méthylpentane	107-83-5	VLE 8 hr	500 ppm 1.786 mg/m ³	BE OEL
		VLE 15 min	1.000 ppm 3.551 mg/m ³	BE OEL
pentane	109-66-0	TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m ³	2006/15/EC
		VLE 8 hr	600 ppm 1.800 mg/m ³	BE OEL
		VLE 15 min	750 ppm 2.250 mg/m ³	BE OEL
n-hexane	110-54-3	TWA	20 ppm 72 mg/m ³	2006/15/EC


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

VLE 8 hr

20 ppm
72 mg/m3

BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques lorsque les yeux sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants de protection: Caoutchouc nitrile

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Vêtements résistant au feu
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : jaune clair


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	-44 °C
Point d'éclair	:	-97 °C
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	36,0 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	:	0,8 % (v)
Pression de vapeur	:	8.300 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,62 gcm ³ (20 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter :

- Acides
- Métaux alcalins
- Amines
- halogènes
- Oxydants
- peroxydes
- bases fortes
- agents réducteurs forts
- Composés du soufre

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
Hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables :

- Inhalation
- Contact avec la peau
- Contact avec les Yeux
- L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Composants:

oxyde de diéthyle

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.200 mg/kg

 Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 32.000 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère de test: vapeur

Composants:

naphta léger (pétrole), hydrotraité

 Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.840 mg/kg
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

 Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25,2 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h

 Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.800 - 3.100 mg/kg
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

2-méthylpentane

 Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3125 ppm
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère de test: vapeur
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.

Composants:

pentane

 Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'ingestion dans les classifications SGH.
 Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

 Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h
 Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.

Composants:

n-hexane

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): env. 16 g/kg

 Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 5000 ppm
 Durée d'exposition: 24 h

 Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg
 Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

tests de toxicité cutanée aiguë.

Composants:

propane

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): 1.237 mg/l**
 Durée d'exposition: **2 h**
 Atmosphère de test: **gaz**
 Evaluation: **Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.**
 Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

oxyde de diéthyle

Résultat: **Irritant pour la peau.**

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Résultat: **Irritant pour la peau.**

2-méthylpentane

Résultat: **Irritant pour la peau.**

pentane

Résultat: **Légère irritation passagère**Résultat: **L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**

n-hexane

Résultat: **Irritant pour la peau.****Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau., Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

oxyde de diéthyle

Résultat: **Gravement irritant pour les yeux**

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Résultat: **Légère irritation passagère**

pentane

Résultat: **Légère irritation passagère**


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

n-hexane

Résultat: **Légère irritation passagère**
Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propane

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: **Test de Ames**Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**Résultat: **négatif**Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**
Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

n-hexane

Toxicité pour la reproduction

: **Susceptible de nuire à la fertilité., Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.**

- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

oxyde de diéthyle

Evaluation: **Peut provoquer somnolence ou vertiges.**

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Evaluation: **Peut provoquer somnolence ou vertiges.**

2-méthylpentane

Evaluation: **Peut provoquer somnolence ou vertiges.**

pentane

Evaluation: **Peut provoquer somnolence ou vertiges.**

n-hexane

Organes cibles: **Système nerveux central**Evaluation: **Peut provoquer somnolence ou vertiges.**
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Composants:

n-hexane

Voies d'exposition: **Inhalation**Organes cibles: **Systeme nerveux**Evaluation: **Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2-méthylpentane

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

pentane

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

n-hexane

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11,4 mg/l**Durée d'exposition: **96 h**Type de Test: **Essai en semi-statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE ligne directrice 203**Toxicité pour la daphnie et : **EL50 (Daphnia hyalina (Daphnie)): 3 mg/l**

les autres invertébrés

Durée d'exposition: **48 h**Type de Test: **Essai en statique**

aquatiques

Substance d'essai: **WAF**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : **EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))**: 10 - 30 mg/l
 Point final: **Inhibition de la croissance**
 Durée d'exposition: **72 h**
 Type de Test: **Essai en statique**
 Substance d'essai: **WAF**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 201**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : **NOEC: 0,17 mg/l**
 Durée d'exposition: **21 jr**
 Espèce: **Daphnia magna**
 Type de Test: **Essai en statique**
 Substance d'essai: **WAF**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 211**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

2-méthylpentane

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

pentane

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))**: 4,26 mg/l
 Durée d'exposition: **96 h**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **CE50 (Daphnia magna)**: > 1 - 10 mg/l
 Durée d'exposition: **48 h**

Toxicité pour les algues : **CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))**: 10,7 mg/l
 Durée d'exposition: **72 h**

n-hexane

Toxicité pour les algues : **EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))**: 9,29 mg/l
 Durée d'exposition: **72 h**

Évaluation Ecotoxicologique



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 00000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Biodégradabilité : Inoculum: **boue activée**
 Biodégradation: **98 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 301F**

pentane

Biodégradabilité : Résultat: **Facilement biodégradable.**
 Biodégradation: **87 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
 Méthode: **OCDE ligne directrice 301F**

n-hexane

Biodégradabilité : Remarques: **Devrait être biodégradable**

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

oxyde de diéthyle

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **0,89**

2-méthylpentane

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): **100 - 408**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **3,74**

pentane


Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **3,39**

n-hexane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **3,90**

propane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **2,36**

		Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 03.03.2017
		Date d'impression: 24.08.2018
		Numéro de la FDS: 000000259010
Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE 752591		Version: 2.0

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR: Marchandise non dangereuse
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: UN1950
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: UN1950
RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG): UN1950
RID: Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Aerosols, inflammable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Aerosols, inflammable

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): AEROSOLS

RID: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: 2.1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: 2.1

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): 2.1

RID: Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG):

RID: Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Non applicable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Non applicable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Non applicable

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Non applicable

RID: Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

Catégorie de polluants: non applicable


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t

P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
-----	-----------------------	-------	-------

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 611,5 g/l

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire

Date de révision: 03.03.2017

Procédure de classification:

H222, H229	Aérosol extrêmement inflammable., Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	Méthode de calcul
H315 H336	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.	Méthode de calcul Méthode de calcul
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	Sur la base de données d'essai.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	Méthode de calcul

Texte complet pour phrase H


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.03.2017

Date d'impression: 24.08.2018

Numéro de la FDS: 000000259010

Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE

Version: 2.0

752591

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx


FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.03.2017
	Date d'impression: 24.08.2018
	Numéro de la FDS: 00000259010
Valvoline™ MOTOR START LIQUIDE DE DÉMARRAGE	Version: 2.0
752591	

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)
 ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)
 Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)
 IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)
 ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
 CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)
 DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)
 logPow : coefficient de partage octanol-eau
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
 ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
 CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
 CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
 CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
 DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
 EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
 ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
 REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
 Phrase R : Phrase de risque
 Phrase S : Phrase de sécurité
 WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne